

26 novembre
2024

#environnement #prix #label #nature

✘ DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU

✘ <https://youtu.be/sYaVTqz8h2k>

Lundi 9 décembre 2024, la Ville de Miramas a reçu le premier prix du concours Environnement sur la thématique « L'eau, une ressource à protéger », organisé par Provence Tourisme, dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Ce prix est venu récompenser toute une série de mesures concrètes mises en œuvre par la Ville en faveur de la gestion et de la préservation des ressources en eau.

Réduction du gaspillage, optimisation des infrastructures de traitement et de distribution, récupération des eaux de pluie, mise en place de solutions innovantes pour filtrer l'eau... Ces mesures sont indispensables pour répondre aux défis environnementaux et au changement climatique.

Depuis 2008, de nombreuses actions ont été mises en place par la commune :

1. **Privilégier les essences méditerranéennes économes en eau** avec le Jardin sec Gérard-Simiand. Les plantes et les arbres présents dans ce jardin sont adaptés au climat local, nécessitent peu d'eau et peu d'entretien et renforcent la biodiversité locale.
2. **La désimperméabilisation des sols** des cours d'école Jean Macé et Chantegrive, mais aussi du Boulevard Aubanel, facilitant l'infiltration des eaux pluviales et réduisant la température.
3. **L'arrosage des espaces verts communaux à l'eau brute** (avec la création de la retenue en eau brute du Monteau également pour les particuliers) afin de préserver les ressources en eau potable tout en maintenant la végétation.
4. **La modernisation et la sécurisation des réseaux d'eau** afin d'optimiser la distribution, réduire les fuites et augmenter l'efficacité des infrastructures (travaux en cours au Boulevard Jacques Minet).
5. **L'installation d'un point de captage supplémentaire**, au Nord de la commune, afin de renforcer l'approvisionnement en eau et de diversifier les sources de distribution.
6. **La mise en circuit fermé de l'ensemble des fontaines et points d'eau**, qui permet de recycler l'eau pour limiter le gaspillage.
7. **Le soutien des filières aux métiers de l'eau** comme le BTS GEMEAU (Gestion et maîtrise de l'eau) au Lycée Fontlongue de Miramas. Les élèves organisent chaque année les journées de l'eau pour sensibiliser, échanger et discuter lors de conférences sur les enjeux mondiaux liés à l'eau.

Et dont certaines qui ont particulièrement été appréciées par le jury :

- **La création de parkings éco-conçus** (parkings du Village des Marques et du Boulevard Olympie) permettant à l'eau de pluie de s'infiltrer directement dans le sol au lieu de s'accumuler en surface. L'humidité est ainsi maintenue au sol, ce qui est bénéfique pour la végétation et la température.
- **La création de noues filtrantes** (ou fossés végétalisés à la Maille 3 ou au parking du Village des Marques), un dispositif paysager permettant de capter les eaux de pluie et de les guider vers des zones filtrantes.

- **La création de bassins d'infiltration** (Péronne) conçus pour recueillir les eaux pluviales et favoriser leur infiltration naturelle dans le sol, aidant ainsi à recharger les nappes phréatiques.
- **La mare artificielle de Cabasse** qui participe à la préservation du Triton palmé (un amphibien protégé et rare en région PACA) en lui garantissant un habitat vital. Cette mare favorise également la présence de l'Agrion de Mercure, une libellule protégée et menacée à l'échelle mondiale.

Ces actions ont permis à la Ville de Miramas de se distinguer par son engagement écologique. En adaptant nos aménagements et infrastructures au changement climatique et aux défis environnementaux, Miramas préserve ses ressources naturelles, protège l'écosystème local et offre un meilleur cadre de vie aux habitants de la Ville



Bernard Goudilière, élu de Miramas délégué au pacte de transition, aux côtés de Danielle Milon, présidente de Provence Tourisme.